



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°05 du 22 avril 2022

Cette fin de semaine s'annonce entre nuages, pluies et éclaircies. Les températures restent douces.

L'essentiel de la semaine

Tous les jeunes Allium : le vol de la mouche mineuse du poireau se poursuit.
Oignon, laitue, poireau : bon état sanitaire.



Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

SOMMAIRE :

Tous les Alliums	1
POIREAU	2
OIGNON	3
SALADE	4
PERSIL	4
Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs	5
Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent	5

WEBINAIRE :



"Diversifier les cultures pour une meilleure résilience des systèmes"

Le webinaire se tiendra le jeudi 12 mai 2022 de 13h à 14h15.

Les projets DIVERVITI, SYDRA, ST0P, débutés depuis 2018, restitueront et mettront en débat leurs premiers acquis sur la diversification des cultures dans la lutte contre les bioagresseurs.

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_9wP6XPZUQCqlyGgjevE89mg

REPLAY - Webinaire DEPHY EXPE - Favoriser la régulation naturelle des bioagresseurs par la faune auxiliaire

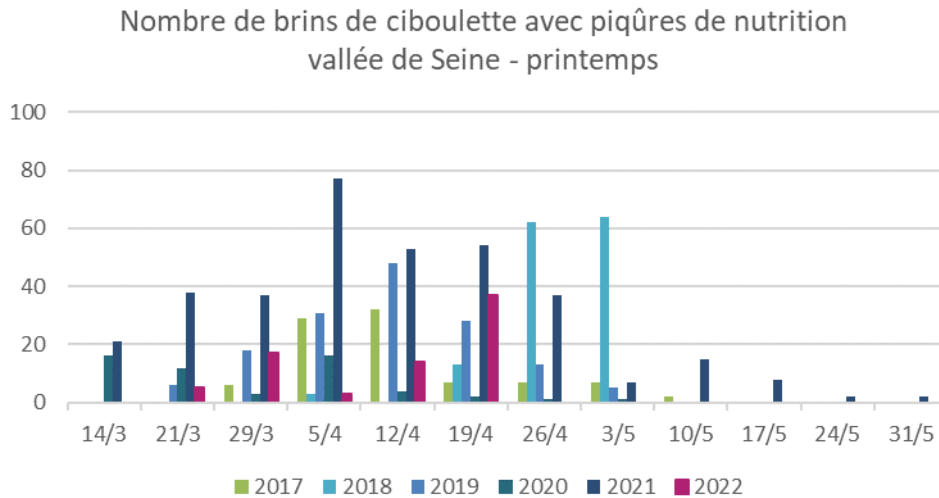
Si vous l'avez raté ou si vous souhaitez le revoir, le replay du webinaire du 7 avril sur la régulation naturelle des bioagresseurs par la faune auxiliaire testée au sein de 3 projets du réseau DEPHY EXPE est disponible !

<https://www.youtube.com/watch?v=11Agi3ra5rc>

Tous les Alliums :

Mouche mineuse du poireau *Phytomyza gymnostoma* :

Des piqûres sont toujours observées en vallée de Seine. Dans le Calvados, ces piqûres sont notées en jardin de particuliers sur oignons et échalotes mais pas dans les parcelles du réseau oignons.



La présence de ces piqûres de nutrition indique que des adultes sont toujours en activité. Elles précèdent de peu la ponte.

A cette période, les dégâts sur les jeunes plantules d'*Allium* se traduisent par la perte de plantules, leur affaiblissement et leur déformation.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos319/319p39p45.pdf

Evolution du risque : le vol est toujours en cours et les conditions climatiques actuelles sont favorables à leur activité.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Surtainville	1 pépinière	Jeunes plants
	Val de Saire	3 parcelles plantées	

Bon état sanitaire des parcelles observées.

Thrips :

Observations :

Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Les captures sont nulles à Surtainville.

Evolution du risque : pour le moment, la pression thrips est nulle dans les parcelles.

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	4 parcelles de semis et 1 de bulbilles	
50	MSM	1 parcelle semis et 1 plantation mottes en AB	De levée à bulbaison
76	Vallée de Seine	1 parcelle botte	



Oignons de semis



Oignons bulbilles (CA 14)

Bon état sanitaire des parcelles observées.

Taupin :Observations :

Quelque perte de pieds liée à la présence de larve de taupin sont observées dans une parcelle du Calvados.



Larves de taupin (CA 14)

Nuisibilité :

Taupin est le nom vernaculaire porté par plusieurs insectes coléoptères, de la famille des élatéridés. Les élatéridés comprennent environ 8 000 espèces dans le monde, dont 200 appartiennent au genre Agriotes.

Les dégâts sont le fait des larves qui consomment les semences ou les plants en germination, attaquent les plantules au niveau du collet, endommagent les racines et percent des trous dans les organes souterrains plus âgés. (Source : Auximore).

Pour en savoir plus : https://arena-auximore.fr/wp-content/uploads/2014/12/TAUPIN_WEB.pdf
<https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/taupin>

Evolution du risque : le risque de présence ou non de taupin ainsi que leur nombre sont liés à l'historique de la parcelle. Il est constaté que les sols « légers » et limoneux sont plus favorables au développement des larves par rapport aux sols argileux ou très sableux.

Ils sont plus souvent inféodés aux assolements intégrant de la prairie permanente ou temporaire et des cultures fourragères ainsi que dans les sols riches en matière organique.

Mildiou :

Quelques taches sont signalées dans la parcelle d'oignons botte en vallée de Seine.

Prophylaxie :

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermo-thérapie : utiliser la thermo-thérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.

- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent pour les séries d'oignons bottes à proximité de celles atteintes.

SALADE : laitues diverses

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	1 parcelle	
76	Proche Rouen et Vallée de Seine	2 parcelles	Jeunes plants

Globalement, bon état sanitaire des parcelles observées.

PERSIL :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	1 parcelle de persil	
76	Proche Rouen	1 parcelle de persil	Jeunes plants

Globalement, bon état sanitaire des parcelles observées.

Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

Des premières captures ont été enregistrées dans les deux parcelles de persil (0,75 et 0,42 mouche / plaque /jour).

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Des captures sont enregistrées dans ces parcelles de persil. Evolution à suivre avec le prochain relevé.

Mouche du céleri :

Observations :

Pas de galerie sur le feuillage des persils.

Piégeage :

Des captures de mouches du céleri ont été enregistrées dans les deux parcelles de persil.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.



Mouche du céleri (SILEBAN)

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs



Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par l'arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides.



https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/note_abeilles2022.pdf

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.